



Litige avec sav archos pour support gps archos cassé

Par **violin**, le **22/04/2010** à **11:41**

Bonjour,

Je suis actuellement (depuis la mi-mars) en conflit avec le service après vente ARCHOS. Le 21/11/2008 j'ai fait l'acquisition d'un support GPS (K082500421) pour Archos 605 à la FNAC.

Le 04 juin dernier j'ai amené cet article au SAV FNAC (sous Garantie) car le support de ventouse commençait à casser et l'élément ne tenait plus sur le pare brise (Intervention 29060056).

Aucune réparation n'a été effectuée le support a été directement remplacé par un autre (K083301403) ce qui a repoussé ma garantie de 12 jours uniquement...

Aujourd'hui, mon nouveau support est à nouveau à la limite de la rupture et donc à nouveau inutilisable malgré les précautions d'utilisation.

J'ai donc contacté une seconde fois le SAV FNAC qui m'a fortement conseillé de voir ça directement avec le SAV ARCHOS car ça me coûterait « moins cher » avec eux...

Et donc pour en venir au fait, le SAV ARCHOS me propose à nouveau le remplacement de mon produit par un nouveau pour la modique somme de 110€ (produit neuf vendu 99.00€ à la FNAC à l'époque avec une garantie d'1 an).

Pour ma part, je ne pense pas qu'il soit normal de consommer 2 supports en 1 an et demi étant donné la fréquence à la laquelle je l'utilisais.

Pouvez vous me dire si ces gens sont dans leur droits de me refacturer un 3ème produit neuf malgré la « fin de garantie » du premier produit qui avait été prolongée de 12 jours grâce à la 1ère intervention !

Je reste à votre disposition pour plus de renseignements.

Cordialement,

VIOLIN Romain.